Quelles rémunérations pour les Photographes ?

Étude Quantitative - Le CLAP

© Patrick Tournebœuf / Tendance Floue

Après avoir publié une première étude sur la présence des photographes français et vivant en France dans les institutions, centres d'art et manifestations sur l'ensemble du territoire à l'automne 2023, le Comité de Liaison et d'Action pour la Photographie a lancé une enquête auprès des photographes pour faire un point sur leur rémunération.

Après une inflation de +5,2% pour l'année 2022 et de +4,9% en moyenne pour l'année 2023, le pouvoir d'achat des photographes est particulièrement impacté. Si le coût de la vie augmente, le prix des photos n'est pas revalorisé et dans certains secteurs comme la presse, les prix s'effondrent. Face à ce constat, le CLAP a souhaité connaître les montants et le type de rémunération des photographes pour faire un état des lieux du métier.

Pendant un mois, les photographes ont pu répondre anonymement à un questionnaire complet sur leurs revenus. Ils ont été 1035 personnes à répondre à cette enquête.

Quelles rémunérations pour les Photographes ?

Étude Quantitative - Le CLAP

SOMMAIRE

1. Qui sont les participants à l'enquête ? ..... p. 03

2. Les revenus des photographes ..... p. 05

- Les rémunérations par genre ..... p. 06
- Les rémunérations par localisation ..... p. 07
- Les rémunérations par statut ..... p. 10
  a) Les photographes auteurs ..... p. 10
  b) Les photographes en autoentreprise ..... p. 11
  c) Les photojournalistes pigistes ..... p. 11
  d) Les photographes artisans ..... p. 12
- Les rémunérations par ancienneté ..... p. 13

3. Les difficultés liées au métier ..... p. 16

- Baisse des revenus ..... p. 16
- L'état du métier de photographe ..... p. 17
- Un métier qui répond aux besoins financiers ? ..... p. 18

4. Conclusions ..... p. 20

1. Qui sont les participants à l'enquête ?

LOCALISATION - RÉGION	Répondants
Île-de-France	365
Auvergne-Rhône-Alpes	99
Occitanie	88
Nouvelle Aquitaine	75
Pays de la Loire	72
Bretagne	51
Grand Est	40
Val de Marne	32
Hauts-de-France	29
Bourgogne Franche Comté	26
Normandie	24
PACA	17
Centre Val de Loire	16
Corse	4
DROM-COM	2

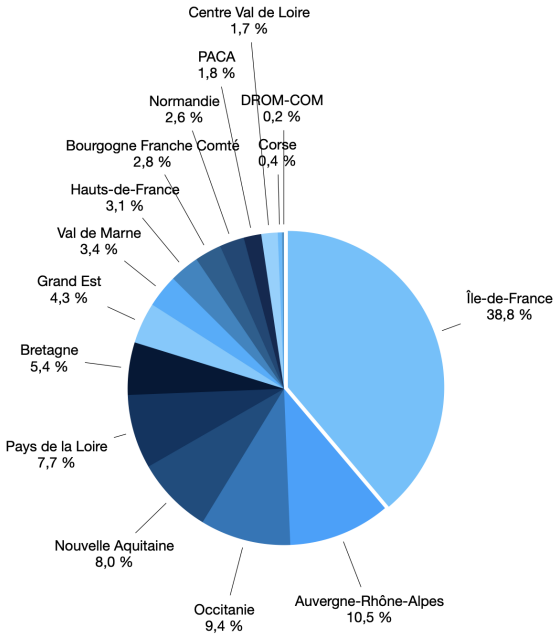

GENRE	Répondants
Hommes	553
Femmes	462
Non binaires	11
Non renseigné	9

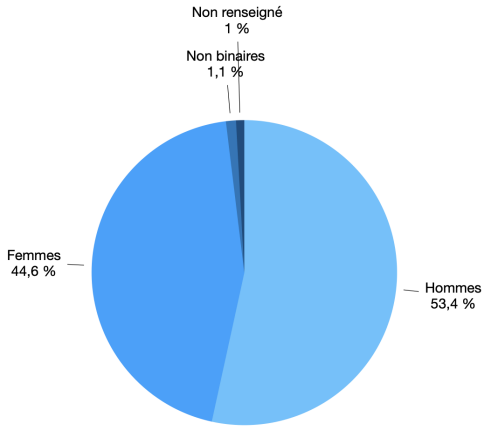

Suite à la publication du questionnaire portant sur la rémunération des photographes, nous avons recueilli les réponses de 1035 photographes vivant en France. **38,8% des participants vivent et travaillent en Île-de-France**, 10,5% sont basés en Auvergne-Rhône-Alpes et 9,4% en région Occitanie. Parmi ces résultats les départements qui arrivent en tête sont Paris (75), la Seine-Saint-Denis (93) et les Bouches du Rhône (13). En terme de représentativité de genre, l'enquête réunit **53,8% d'hommes, 45,1% de femmes et 1,1% de personnes non binaires** et 1% dont le genre n'a pas été renseigné.

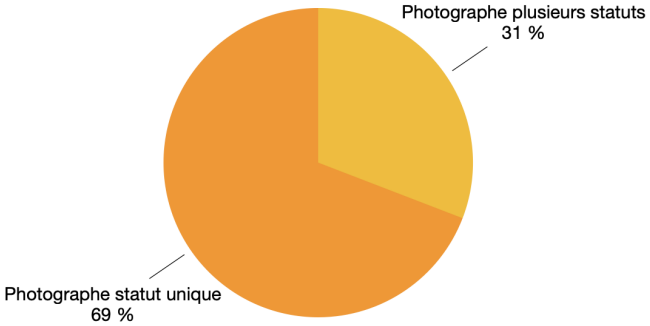

Graphique de statut unique vs cumul statut

À 69%, ce sont des photographes qui ont un seul statut juridique et social, contre **31% qui exercent leur activité de photographe sous plusieurs statuts** (photographe auteur à l'URSSAF Limousin, photojournaliste pigiste, photographe sous le régime de l'autoentreprise ou encore photographe artisan auprès de la Chambre des métiers).

STATUTS	Nombre
Auteur (Urssaf Limousin)	671
Photographe (Auto-entreprise)	244
Photojournaliste (pigiste)	179
Photographe artisan	162
Photographe Salarié	12
Société (EURL, SASU, SCOP)	8

SECTEURS D'ACTIVITÉ	Nombre
Corporate	448
Culturel	441
Communication	432
Vente tirages	384
Presse	376
Edition	236
Education	180
Publicité	145
Autre	122
Mode	94
Social	16
Architecture	12

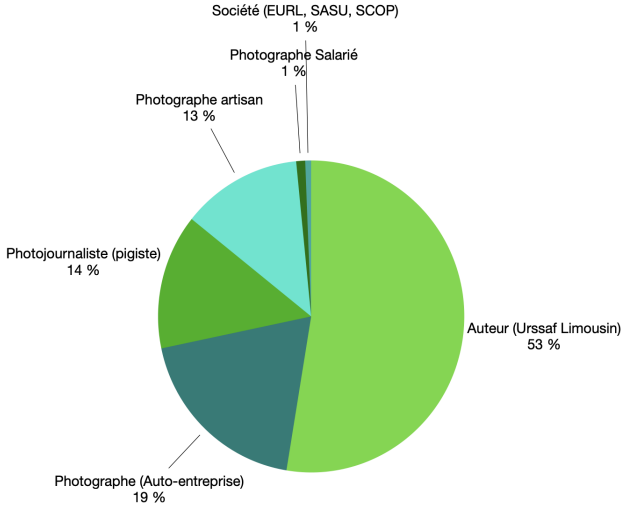

Graphique de répartition des statuts des répondants

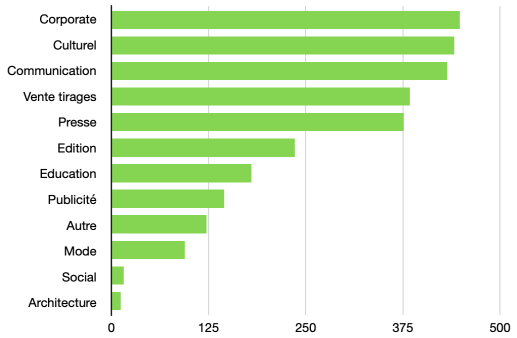

Graphique de répartition des secteurs d'activité

Sur les 1035 photographes participants à l'enquête, **53% se déclarent sous le statut de photographe auteur** affilié à l'URSSAF Limousin en tant qu'activité principale. **En second arrive le régime de l'autoentreprise**, de plus en plus plébiscité par les photographes indépendants pour la simplicité et l'allègement administratif de ce régime fiscal et social, mais il ne répond pas aux spécificités du métier. Les charges sont redevables sur le chiffre d'affaires et non sur les bénéfices, et le plafond de ce régime impose de ne pas réaliser plus de 77.700 € de chiffre d'affaires par an, avec des frais non déductibles. Les revenus sont donc moins importants et aucune cession de droits d'auteur n'est prévue par ce statut juridique, ce qui va à l'encontre du respect du droit d'auteur français.

Parmi les répondants, un peu plus de la moitié ont une ancienneté allant de 5 à 20 ans. La majorité (30,9%) concentre des photographes ayant créé leur activité entre 2004 et 2013.

ANCIENNETÉ	Répondants
Entre 10 et 20 ans d'activité	320
Entre 5 et 10 ans d'activité	232
Moins de 5 ans d'activité	204
> dont début d'activité dans l'année	*15*
Entre 20 et 30 ans d'activité	137
Entre 30 et 40 ans d'activité	99
En activité depuis plus de 40 ans	32
Non renseigné	11

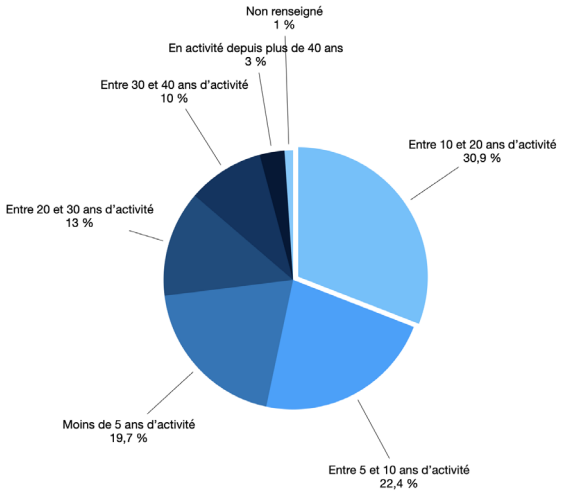

2. Les revenus des photographes

Sur l'ensemble des participants à cette enquête ils sont **62,7% à confier que leur activité de photographe ne répond pas à leurs besoins financiers**. Voici le détail des revenus collectés pour l'année 2022, pour 2019 - avant la crise sanitaire du covid - et pour ceux qui exerçaient déjà leur activité en 2012, le détail de leurs revenus 10 ans auparavant.

ÉVOLUTION DES REVENUS (net avant impôts)	REVENU PERÇU EN 2012	REVENU PERÇU EN 2019 (avant covid)	REVENU PERÇU EN 2022
Moins de 5.000€	24,5 %	23,8 %	24,8 %
Entre 5.000€ et 10.000€	14,9 %	15,6 %	18,5 %
Entre 10.000€ et 20.000€	22,2 %	21 %	19,1 %
Entre 20.000€ et 30.000€	17,7 %	18 %	16,3 %
Entre 30.000€ et 40.000€	10,5 %	11,1 %	9,4 %
Entre 40.000€ et 50.000€	5,2 %	5,1 %	5,4 %
Entre 50.000€ et 60.000€	2,8 %	2,9 %	3 %
Plus de 60.000€	2,3 %	2,5 %	3,5 %

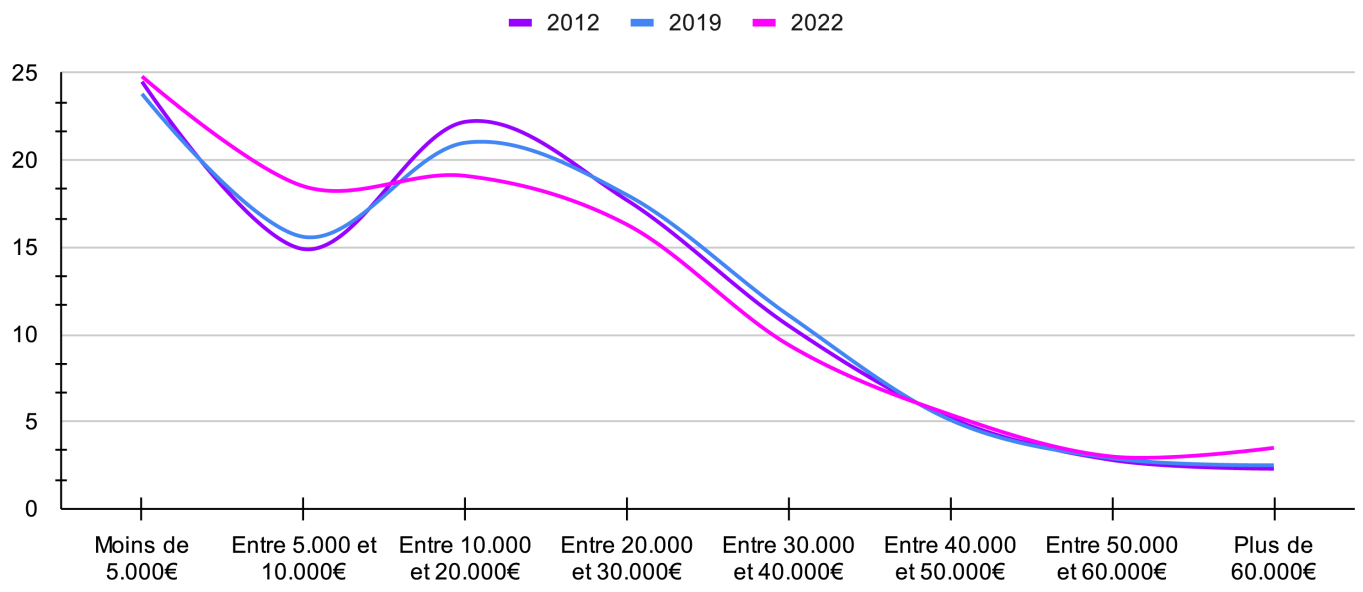

Graphique d'évolution des revenus (par tranche) pour 2012, 2019 et 2022

En majorité (24,8%), les photographes interrogés perçoivent de leur activité moins de 416€ par mois net avant impôts pour l'année 2022. Un chiffre qui reste stationnaire depuis 2012. Ensuite, ils sont 19,1% à percevoir entre 10 et 20.000€, une tranche qui est en baisse par rapport à 2012 (perte de 3 points), tout de suite derrière, ils sont 18,5% à avoir une rémunération entre 5 et 10.000€ pour l'année 2022, on enregistre pour cette tranche une hausse de plus de 4 points en dix ans. Pour les tranches entre 20 et 30.000€ et 30 à 40.000€ les chiffres sont légèrement à la baisse depuis 2012 avec respectivement 16,3% en 2022 contre 17,7% en 2012 et 9,4% en 2022 contre 10,5% en 201. Enfin pour les rémunérations les plus hautes, on note une légère augmentation pour arriver à 5,4% des répondants pour la tranche 40-50.000€, 3% pour les 50-60.000€ et 3,5% pour les photographes percevant plus de 60.000€ en 2022.
Ils sont 16,43 % à percevoir la prime d'Activité et 7,54% à bénéficier du RSA d'Activité.

Les rémunérations par genre

REVENUS PAR GENRE	Répondants
Moins de 5.000€	
Hommes	221
Femmes	133
Non Binaires	9
Non renseigné	1
Entre 5.000€ et 10.000€	
Hommes	90
Femmes	99
Non Binaires	0
Entre 10.000€ et 20.000€	
Hommes	103
Femmes	91
Non Binaires	1
Entre 20.000€ et 30.000€	
Hommes	132
Femmes	62
Non renseigné	1
Entre 30.000€ et 40.000€	
Hommes	57
Femmes	38
Non Binaires	1
Entre 40.000€ et 50.000€	
Hommes	38
Femmes	17
Non Binaires	0
Entre 50.000€ et 60.000€	
Hommes	22
Femmes	9
Non Binaires	0
Plus de 60.000€	
Hommes	23
Femmes	13
Non Binaires	0

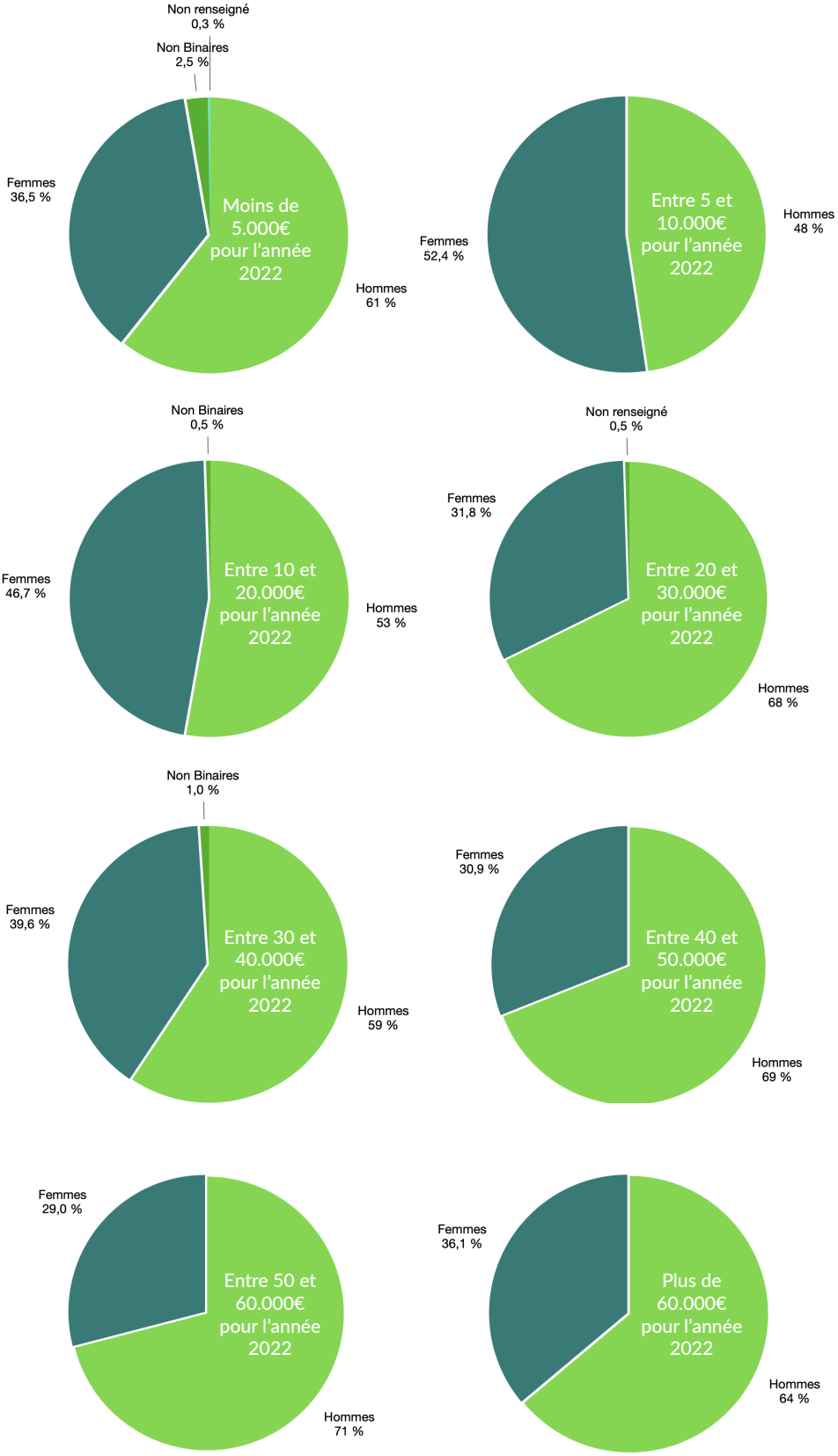

En découpant les résultats par tranche et par genre, on remarque que **les photographes non binaires comptent parmi les plus précaires**, puisque ces photographes appartiennent dans la quasi-totalité à la première tranche de revenu annuel pour l'année 2022 à moins de 5.000€. **En proportion, les femmes ont des rémunérations inférieures aux hommes, en particulier pour les plus hauts revenus.** Les femmes sont majoritaires sur la tranche de rémunération entre 5 et 10.000€.

Les rémunérations par localisation

PLUS DE 60K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	23
Auvergne-Rhône-Alpes	3
Occitanie	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2
Bourgogne-Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre-Val de Loire	1
Hauts-de-France	1
Nouvelle-Aquitaine	1
Normandie	1

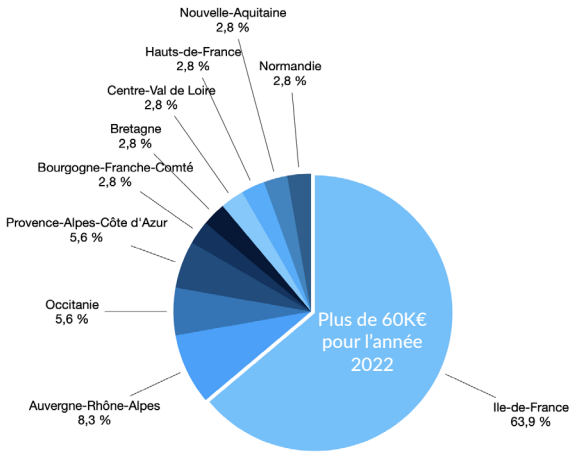

ENTRE 40 ET 50K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	32
Auvergne-Rhône-Alpes	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5
Bourgogne-Franche-Comté	2
Grand Est	2
Hauts-de-France	2
Nouvelle-Aquitaine	2
Occitane	2
Normandie	1
Pays de la Loire	1

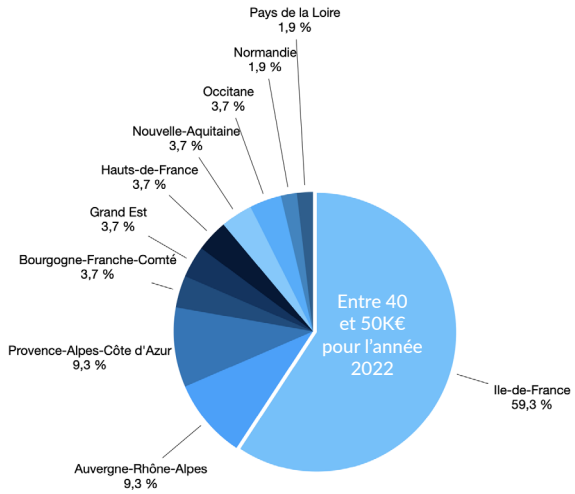

ENTRE 50 ET 60K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
Grand Est	2
Occitanie	2
Auvergne-Rhône-Alpes	1
Bourgogne-Franche-Comté	1
Pays de la Loire	1

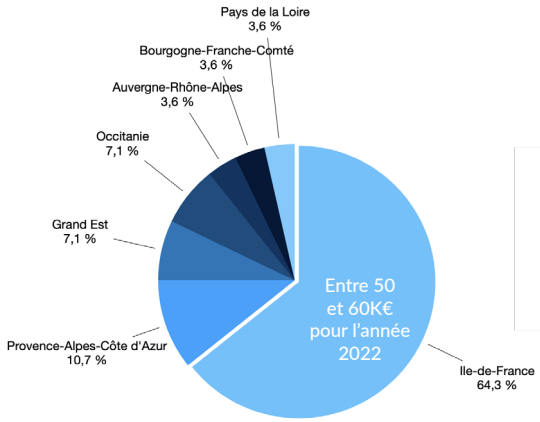

ENTRE 30 ET 40K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	46
Auvergne-Rhône-Alpes	8
Pays de la Loire	8
Occitanie	7
Nouvelle-Aquitaine	5
Bretagne	4
Normandie	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3
Bourgogne-Franche-Comté	2
Centre-Val de Loire	2
Grand Est	2
DROM-TOM	1
Hauts-de-France	1

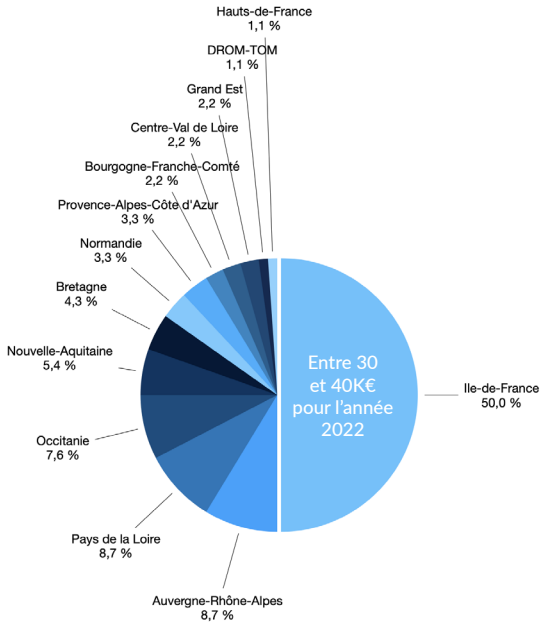

ENTRE 20 ET 30K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	64
Occitanie	16
Auvergne-Rhône-Alpes	14
Nouvelle-Aquitaine	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13
Pays de la Loire	11
Bretagne	8
Grand Est	6
Bourgogne-Franche-Comté	5
Hauts-de-France	4
Normandie	4
Centre-Val de Loire	3
Corse	2

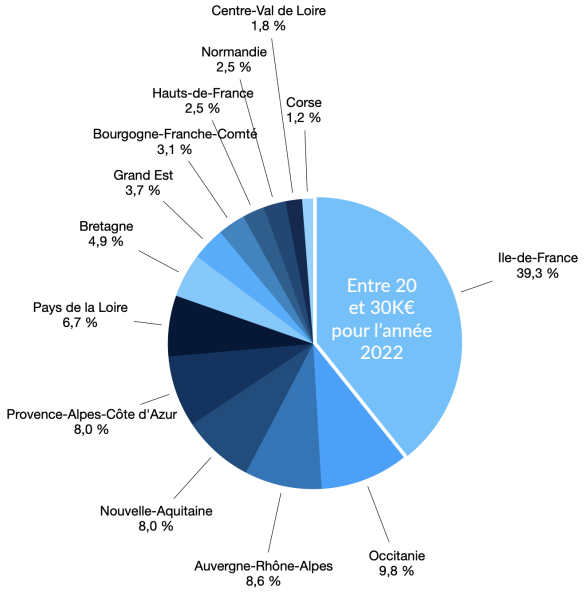

ENTRE 10 ET 20K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	59
Auvergne-Rhône-Alpes	29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20
Occitanie	19
Pays de la Loire	17
Bretagne	12
Grand Est	8
Nouvelle-Aquitaine	8
Normandie	7
Bourgogne-Franche-Comté	5
Hauts-de-France	4
DROM-TOM	3
Centre-Val de Loire	2
Corse	1

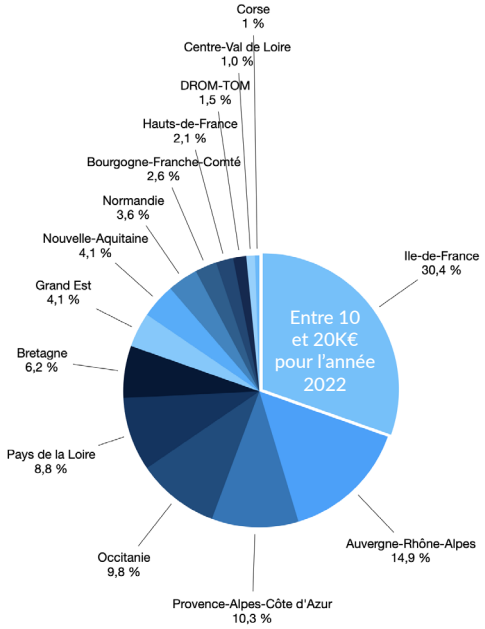

ENTRE 5 ET 10K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	56
Nouvelle-Aquitaine	23
Auvergne-Rhône-Alpes	20
Pays de la Loire	19
Occitanie	17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16
Bourgogne-Franche-Comté	8
Bretagne	8
Centre-Val de Loire	5
Grand Est	5
Hauts-de-France	3
DROM-TOM	1
Normandie	1

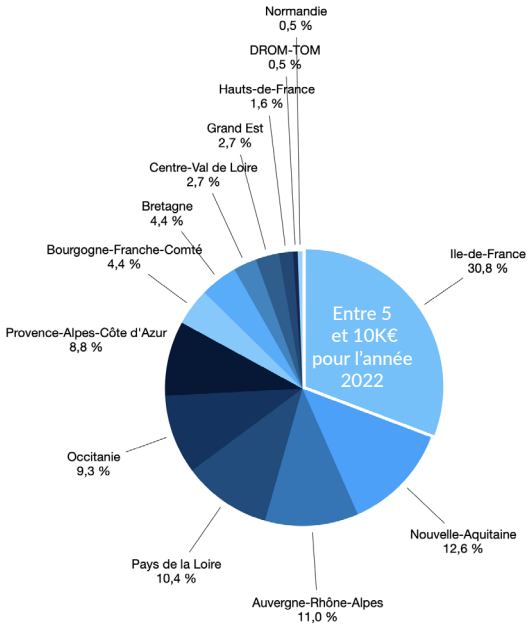

MOINS DE 5K€ / 2022	
RÉGION	**Répondants**
Ile-de-France	79
Occitanie	31
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26
Auvergne-Rhône-Alpes	20
Nouvelle-Aquitaine	17
Pays de la Loire	14
Hauts-de-France	13
Grand Est	11
Normandie	6
Bourgogne-Franche-Comté	3
Bretagne	3
DROM-TOM	2
Corse	1

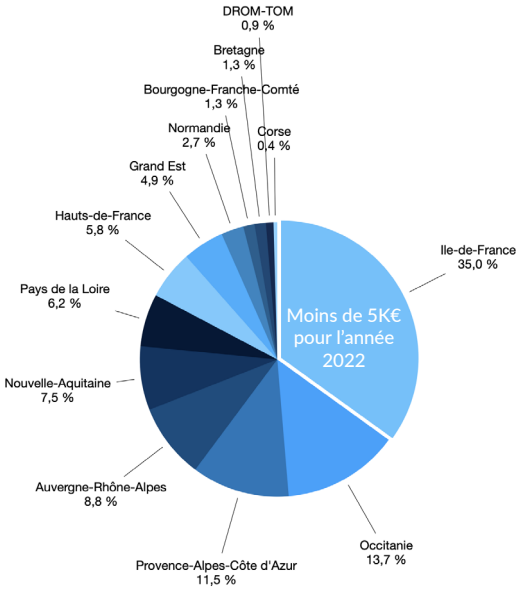

Les plus hauts revenus (plus de 60k€ pour l'année 2022) sont concentrés sur la région Ile-de-France (à 70% à Paris, suivi par les Yvelines à 13%, puis le Val-de-Marne à 9%, la Seine et Marne et les Hauts-de-Seine à 4% chacun). Aucun répondant au questionnaire de Seine-Saint-Denis, Val d'Oise et Essonne ne fait partie des plus hauts revenus.

Plus on descend dans les tranches de revenus, plus la proportion de la région Ile-de-France diminue. À partir de la tranche entre 30 et 40k€, la région Ile-de-France, qui est la plus dense du pays, est à 50%. Elle passe ensuite sous la barre des 40% pour la tranche entre 20 et 30k€. On avoisine les 30% pour les tranches entre 20 et 10k€ et 5 et 10k€ et son taux remonte légèrement pour les revenus de moins de 5k€ pour l'année 2022.
Pour les plus hauts revenus, les régions en top position sont Auvergne-Rhône-Alpes et Provence Alpes-Côte d'Azur.

Les rémunérations par statut

REVENU PERÇU EN 2022 (net avant impots)	%
Moins de 5.000€	24,8 %
Entre 5.000€ et 10.000€	18,5 %
Entre 10.000€ et 20.000€	19,1 %
Entre 20.000€ et 30.000€	16,3 %
Entre 30.000€ et 40.000€	9,4 %
Entre 40.000€ et 50.000€	5,4 %
Entre 50.000€ et 60.000€	3 %
Plus de 60.000€	3,5 %

AIDES FINANCIÈRES	%
Prime d'Activité	16,43 %
RSA d'Activité	7,54 %

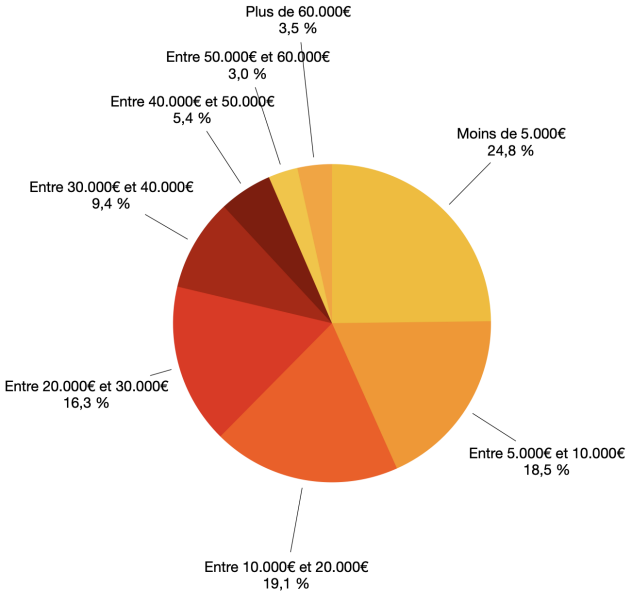

Pour l'année 2022, les revenus nets avant impôts se décomposent en 8 tranches. La majorité de la rémunération des photographes de l'enquête se situe dans la première tranche à moins de 5.000€ sur l'année. **Ils sont 62% à toucher moins de 20.000€ de leur activité de photographe pour l'année 2022**. Les plus hauts revenus (au-delà de 40.000€) ne concernent que 11,9% des personnes interrogées pour cette enquête.

a - Photographe Auteur

AUTEUR (Urssaf Limousin)	Nombre
Genre	
Femmes	286
Hommes	387
Non-Binaires	4
Non renseigné	1
Statut	
Auteur (principal et unique)	453
Auteur (+ autres cumul statut)	233
Auteur en activité secondaire	103
Revenus 2022	
Moins de 5.000€	149
Entre 5.000€ et 10.000€	135
Entre 10.000€ et 20.000€	122
Entre 20.000€ et 30.000€	106
Entre 30.000€ et 40.000€	68
Entre 40.000€ et 50.000€	43
Entre 50.000€ et 60.000€	20
Plus de 60.000€	31
Non renseigné	4

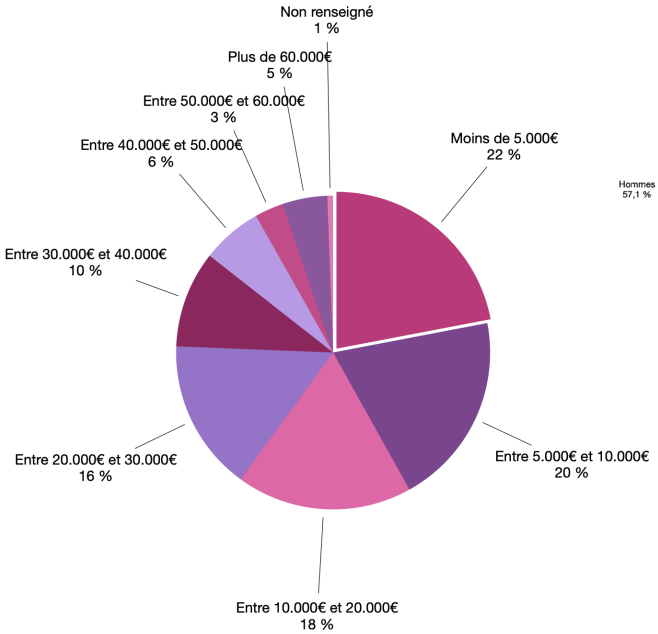

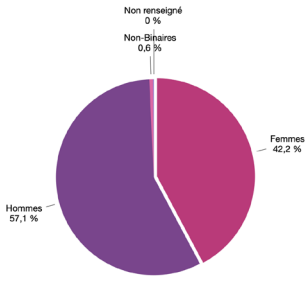

La majorité des participants à cette enquête ont un statut de photographe auteur (53%). Parmi ces derniers, 66% ont ce statut unique de photographe auteur affilié à l'Urssaf Limousin, les 34% cumulent d'autres statuts pour leur activité de photographes (pigistes, autoentreprises...). Pour ces photographes qui ont plusieurs activités, 44% sont auteurs pour une activité secondaire ou ponctuelle.
La majorité des répondants auteurs sont des hommes (57,1% contre 42,2% de femmes et 0,6% de non binaires). **À 42%, les photographes auteurs touchent moins de 830€ nets par mois** avant impôts (tranches entre 5k€ et 10k€ et moins de 5k€). **5% perçoivent plus de 5.000€ net par mois**.

b - Activité de photographe en autoentreprise

AUTO-ENTREPRISE	Nombre
Genre	
Femmes	140
Hommes	104
Statut	
AE principal et unique	150
AE principal cumul de statuts	213
AE secondaire	31
Revenus 2022	
Moins de 5.000€	84
Entre 5.000€ et 10.000€	46
Entre 10.000€ et 20.000€	47
Entre 20.000€ et 30.000€	33
Entre 30.000€ et 40.000€	20
Entre 40.000€ et 50.000€	8
Entre 50.000€ et 60.000€	4
Plus de 60.000€	2

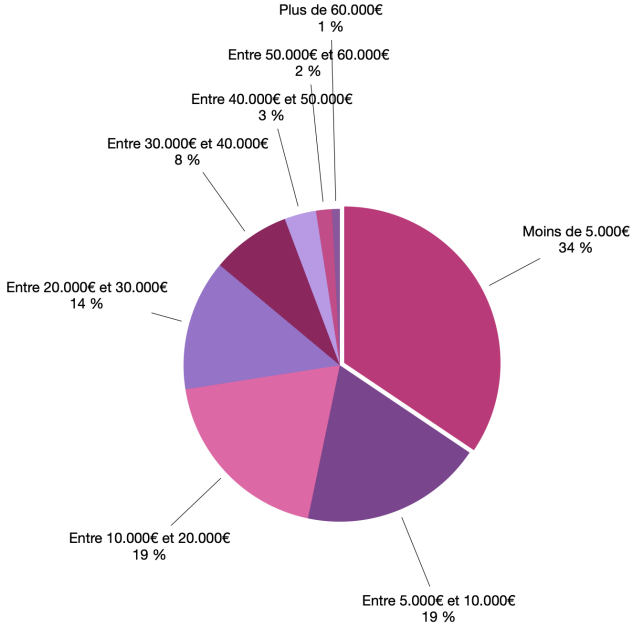

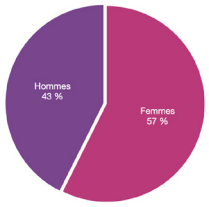

Ce sont les femmes qui représentent en majorité les photographes ayant le statut juridique d'autoentrepreneur (57% vs 43%). Ce statut, moins intéressant financièrement et moins protecteur en terme de droit d'auteur représente : 14,59% des photographes de notre enquête ayant ce seul statut, 20,58% cumulent d'autres statuts avec l'autoentreprise pour activité principale et 3% ont ce statut uniquement pour des activités secondaires et ponctuelles. **À 52%, les photographes en autoentreprise perçoivent moins de 830€ par mois** sans pouvoir déduire leurs frais professionnels de leur chiffre d'affaires (tranches entre 5k€ et 10k€ et moins de 5k€).

c - Photojournalistes pigistes

PHOTOJOURNALISTES (pigistes)	Nombre
Genre	
Femmes	57
Hommes	127
Non renseigné	1
Statut	
Photojournaliste (principal et unique)	15
Photojournaliste (+ autres cumul statut)	170
Photojournaliste en activité secondaire	52
Revenus 2022	
Moins de 5.000€	22
Entre 5.000€ et 10.000€	28
Entre 10.000€ et 20.000€	45
Entre 20.000€ et 30.000€	40
Entre 30.000€ et 40.000€	24
Entre 40.000€ et 50.000€	14
Entre 50.000€ et 60.000€	5
Plus de 60.000€	4
Non renseigné	3

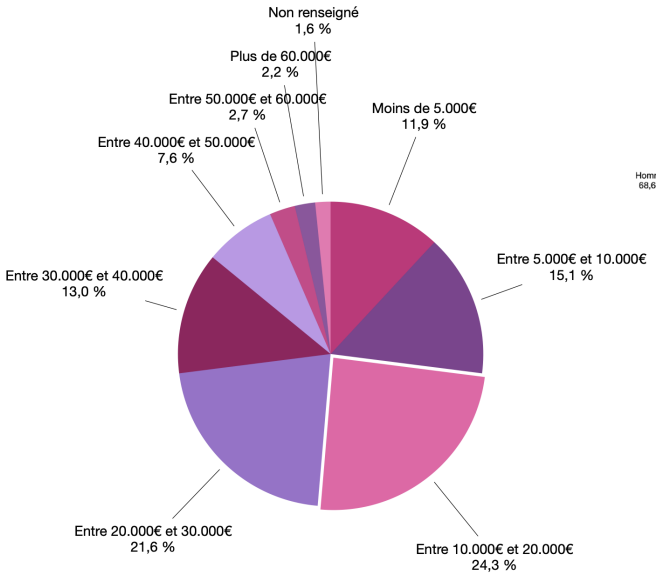

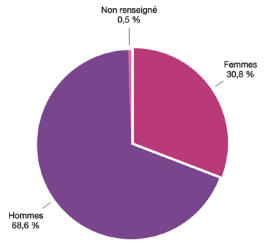

Après les auteurs et les photographes en autoentreprise, le troisième statut de cette enquête est le **photojournaliste pigiste. Un secteur occupé majoritairement par des hommes (61,8% contre 31,4% de femmes)**. Ils ne sont que 8% à travailler uniquement dans la presse et à être rémunérés en pige.

Pour le reste des participants, ils sont également auteurs ou salariés. Parmi eux, ils sont 30% à avoir une activité de photojournaliste secondaire ou ponctuelle. Concernant les revenus, on note que **la tranche majoritaire de revenus (24,3%) se situe entre 10 et 20.000€ par an net avant impôts pour l'année 2022**. Suivi de peu par la tranche supérieure entre 20 à 30.000€. Ce qui diffère avec les résultats des photographes auteurs et des photographes en autoentreprise. Ici, ils sont 4,9% à percevoir plus de 4.166€ par mois net avant impôts.

d - Photographes artisans

ARTISANS	Nombre
Genre	
Femmes	110
Hommes	73
Non Binaires	3
Statut	
Artisan (principal et unique)	164
Artisan (+ autres cumul statut)	22
Revenus 2022	
Moins de 5.000€	34
Entre 5.000€ et 10.000€	37
Entre 10.000€ et 20.000€	46
Entre 20.000€ et 30.000€	37
Entre 30.000€ et 40.000€	18
Entre 40.000€ et 50.000€	6
Entre 50.000€ et 60.000€	5
Plus de 60.000€	2
Non renseigné	1

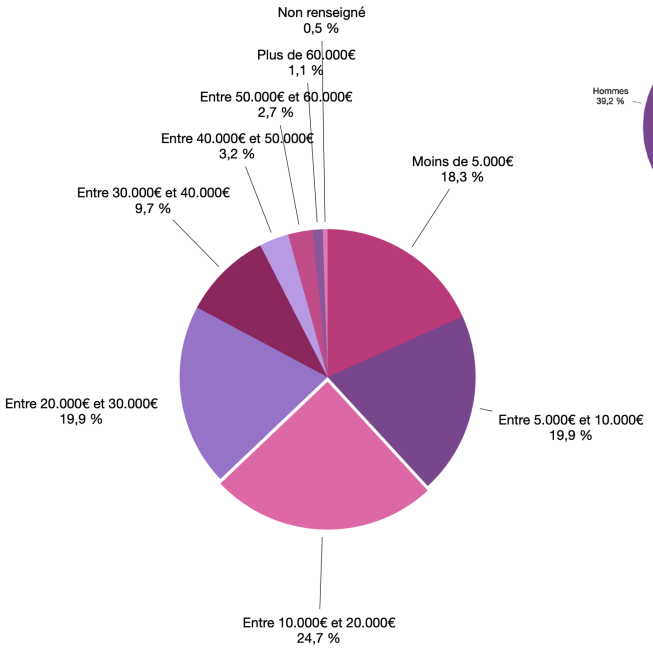

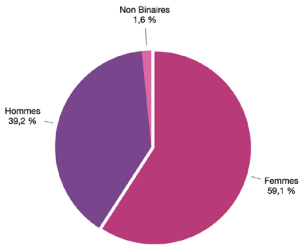

Sur la petite partie des répondants qui sont photographes avec un **statut d'artisan** (y compris en statut juridique et fiscal sous autoentreprise), **une majorité est composée de femmes** (59,1% contre 39,2% d'hommes et 1,6% de personnes non binaires). On remarque que cette activité est généralement la seule à être exercée, seuls 11% ont d'autres statuts de photographe. **La tranche majoritaire de revenu (24,7%) se situe entre 10 et 20.000€ par an net avant impôts pour l'année 2022.** Suivi par les deux tranches inférieures et supérieures (entre 5 et 10.000€ et entre 20 à 30.000€). Ici, ils sont 7% à percevoir plus de 3.333€ par mois net avant impôts.

Les rémunérations par ancienneté

PLUS DE 60K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Entre 10 et 20 ans d'activité	11
Entre 5 et 10 ans d'activité	8
Entre 20 et 30 ans d'activité	7
Entre 30 et 40 ans d'activité	6
Moins de 5 ans d'activité	2
> dont début d'activité dans l'année	0
En activité depuis plus de 40 ans	1

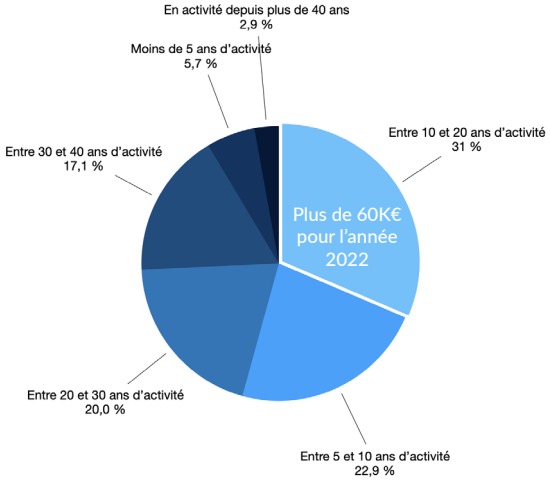

ENTRE 50 ET 60K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Entre 10 et 20 ans d'activité	16
Entre 20 et 30 ans d'activité	5
Entre 5 et 10 ans d'activité	5
En activité depuis plus de 40 ans	3
Entre 30 et 40 ans d'activité	1
Moins de 5 ans d'activité	1
> dont début d'activité dans l'année	0

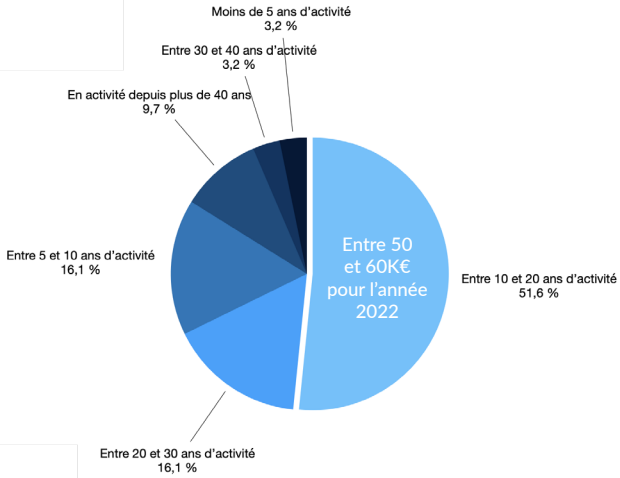

ENTRE 40 ET 50K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Entre 10 et 20 ans d'activité	18
Entre 5 et 10 ans d'activité	12
Entre 20 et 30 ans d'activité	12
Entre 30 et 40 ans d'activité	8
Moins de 5 ans d'activité	4
> dont début d'activité dans l'année	0
En activité depuis plus de 40 ans	1

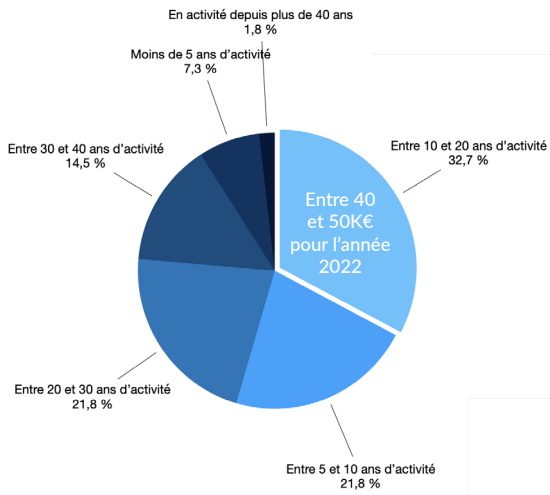

ENTRE 30 ET 40K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Entre 10 et 20 ans d'activité	38
Entre 5 et 10 ans d'activité	23
Entre 20 et 30 ans d'activité	14
Entre 30 et 40 ans d'activité	12
Moins de 5 ans d'activité	6
> dont début d'activité dans l'année	0
En activité depuis plus de 40 ans	2

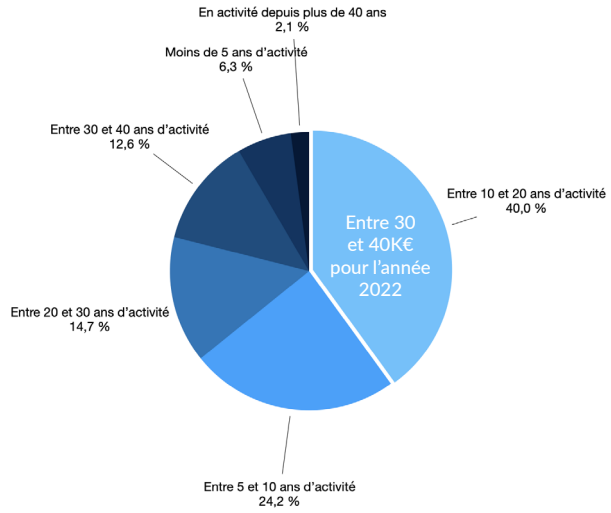

ENTRE 20 ET 30K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Entre 10 et 20 ans d'activité	54
Entre 5 et 10 ans d'activité	43
Entre 20 et 30 ans d'activité	30
Entre 30 et 40 ans d'activité	17
Moins de 5 ans d'activité	17
> dont début d'activité dans l'année	*2*
En activité depuis plus de 40 ans	4

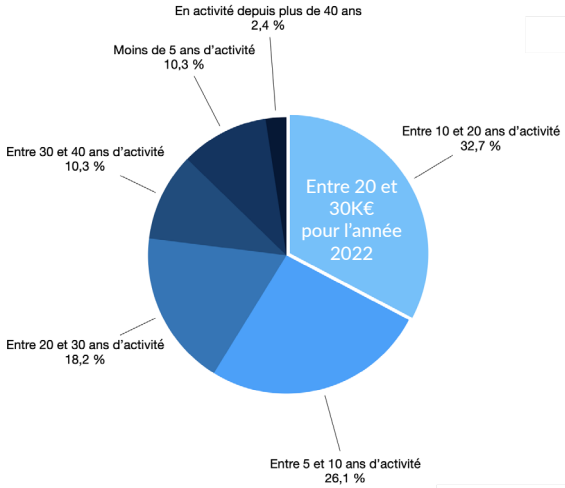

ENTRE 10 ET 20K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Entre 10 et 20 ans d'activité	72
Entre 5 et 10 ans d'activité	37
Moins de 5 ans d'activité	36
> dont début d'activité dans l'année	*1*
Entre 20 et 30 ans d'activité	33
Entre 30 et 40 ans d'activité	13
En activité depuis plus de 40 ans	3

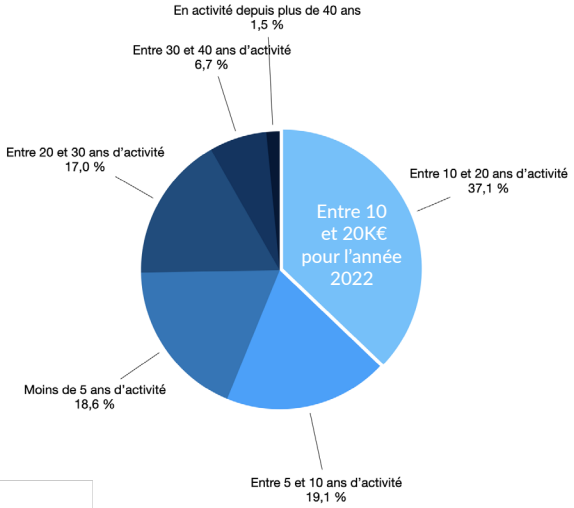

ENTRE 5 ET 10K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Entre 10 et 20 ans d'activité	60
Entre 5 et 10 ans d'activité	48
Moins de 5 ans d'activité	44
> dont début d'activité dans l'année	*1*
Entre 30 et 40 ans d'activité	19
Entre 20 et 30 ans d'activité	12
En activité depuis plus de 40 ans	6

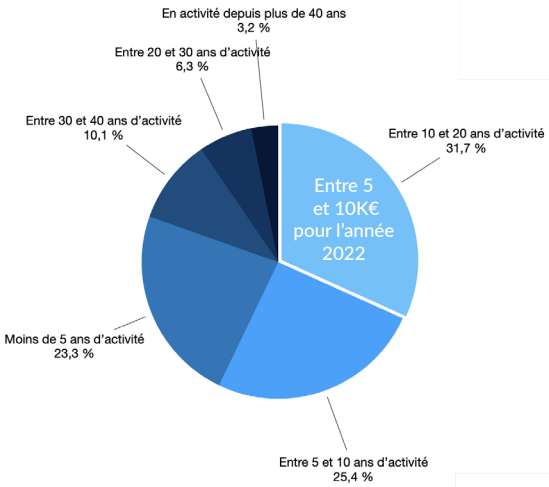

MOINS DE 5K€ / 2022	
ANCIENNETÉ	**Répondants**
Moins de 5 ans d'activité	91
> dont début d'activité dans l'année	*9*
Entre 5 et 10 ans d'activité	56
Entre 10 et 20 ans d'activité	50
Entre 30 et 40 ans d'activité	22
Entre 20 et 30 ans d'activité	22
En activité depuis plus de 40 ans	12

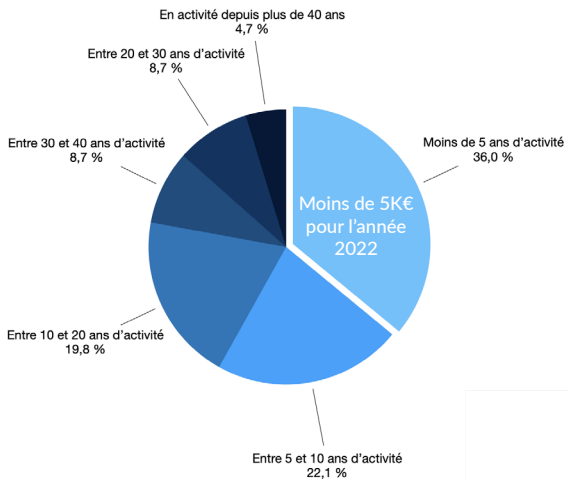

Sur le panel de photographes ayant répondu à cette enquête, **la majorité des répondants** (30,9%) ont créé leur activité entre 2004 et 2013, ils ont donc **entre 10 et 20 ans d'expérience**. Sur la déclaration des revenus, en prenant en compte l'ancienneté, la majorité de cette tranche est fortement représentée (autour d'un tiers pour chaque part de revenus).

Cependant, il y a des tranches de revenus pour lesquelles on note des différences, c'est notamment le cas pour les revenus **entre 50 et 60.000€** (pour l'année 2022) où ils sont **plus de la moitié (51,6%) à faire partie des photographes ayant entre 10 et 20 ans d'expérience**. Ils sont également nettement majoritaires sur la tranche de rémunération allant de **30 à 40.000€** avec un **taux à 40%.**

Pour les photographes ayant **créé leur activité il y a moins de 5 ans**, ils déclarent à 36% avoir **moins de 5.000€ de revenu nets avant impôts** pour l'année 2022. En cause, le fait de débuter dans le secteur et en particulier dans une période qui a été fortement impactée par la crise sanitaire du covid. Sur ces mêmes très bas revenus, **le groupe majoritaire de photographes** ayant entre 10 et 20 ans d'ancienneté, est représenté à **19,8%.**

On enregistre que les femmes sont égalitaires voire majoritaires dans les groupes de photographes ayant moins de 5 ans d'activité (à 59%), entre 5 et 10 ans d'expérience (à 57%) et entre 10 et 20 ans d'expérience (à 47%). Plus l'ancienneté augmente, plus la présence des femmes se réduit. Elles ne sont plus que 13% dans la tranche des photographes ayant plus de 40 ans d'expérience.

ANCIENNETÉ	Hommes	Femmes	Non Binaires
En activité depuis plus de 40 ans	28	4	-
Entre 30 et 40 ans d'activité	81	18	-
Entre 20 et 30 ans d'activité	98	39	-
Entre 10 et 20 ans d'activité	167	149	3
Entre 5 et 10 ans d'activité	96	133	3
Moins de 5 ans d'activité	81	117	5
> Dont début d'activité dans l'année	*8*	*6*	*1*

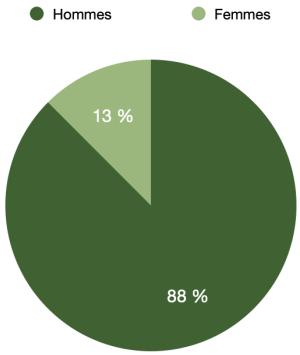

Graphique de répartition de genre en activité depuis plus de 40 ans

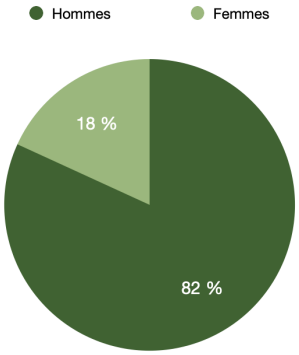

Graphique de répartition de genre entre 30 et 40 ans d'activité

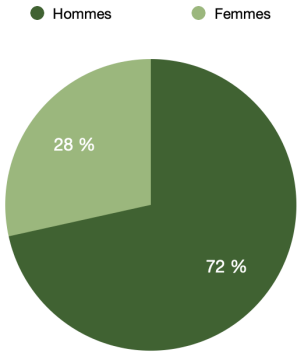

Graphique de répartition de genre entre 20 et 30 ans d'activité

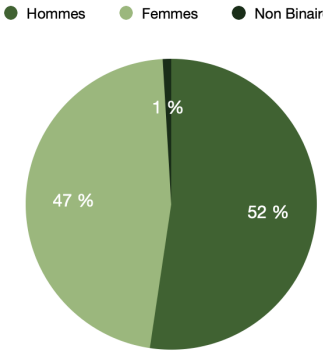

Graphique de répartition de genre entre 10 et 20 ans d'activité

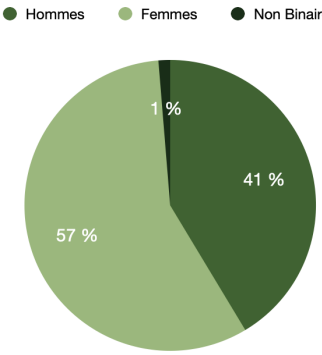

Graphique de répartition de genre entre 5 et 10 ans d'activité

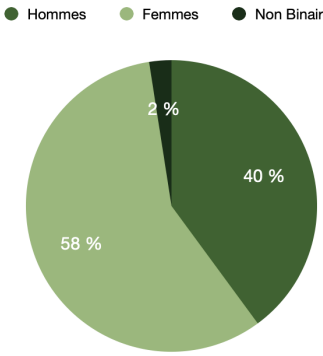

Graphique de répartition de genre moins de 5 ans d'activité

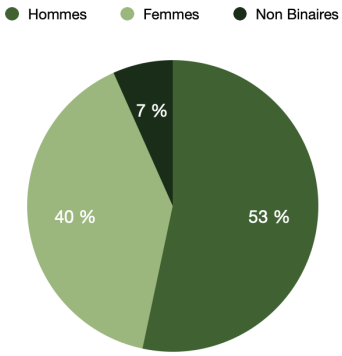

Graphique de répartition de genre début d'activité dans l'année

3. Les difficultés liées au métier

Baisse des revenus

Nous avons interrogé le panel sur la baisse des revenus, **la majorité (44%) nous confirme que ces dernières années, ils enregistrent une diminution de leurs revenus**. Parmi ces répondants, ils sont 54,9% d'hommes, 44% de femmes et 1,1% de non binaires pour 0,2% dont le genre n'est pas renseigné. Ils sont 19,7% à ne pas enregistrer de baisse de revenus et 35,9% à ne pas s'exprimer sur le sujet.

BAISSE DES REVENUS ?	Répondants
Oui	457
Non renseigné	372
Non	206

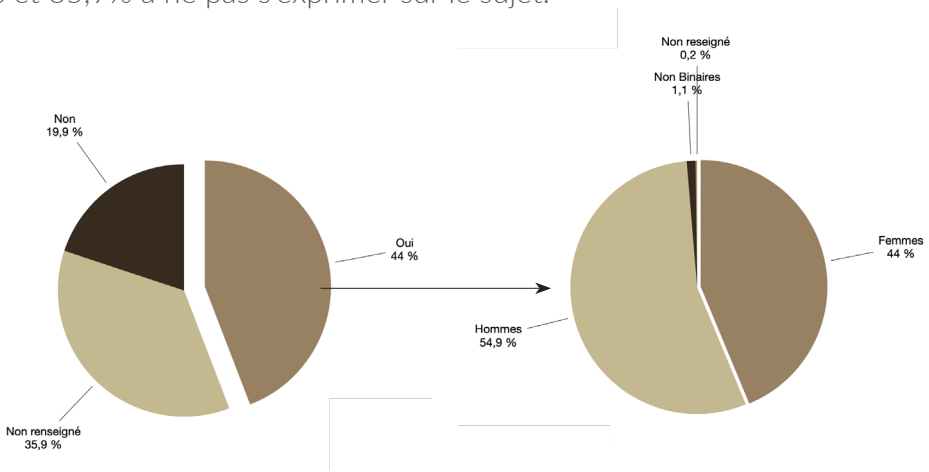

BAISSE DES REVENUS en %	Répondants
Baisse de 50%	68
Baisse de 30%	54
Baisse de 20%	30
Baisse de 40%	28
Baisse de 25%	23
Baisse de 60%	17
Baisse de 80%	17
Baisse de 70%	15
Baisse de 10%	12
Baisse de 15%	12
Presque 100%	10
Baisse de 90%	9
Baisse de 35%	5
Baisse de 75%	2

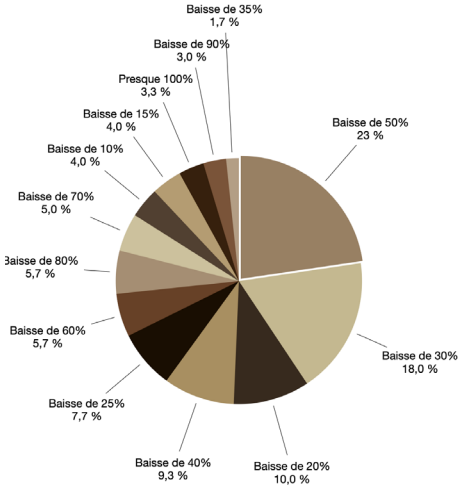

Sur les informations recueillies, 582 répondants précisent leur baisse de revenus en pourcentage, **pour la majorité (23%) ils enregistrent une baisse de leurs revenus sur ces dernières années de -50%.** Ils sont 3,3% à avoir perdu l'intégralité de leurs revenus liés à leur activité de photographe. Les raisons invoquées à cette baisse de rémunération sont multiples, nous avons retenu les principales : **la crise sanitaire en première cause**, l'inflation et la hausse des prix qui ne permet pas de renouveler la clientèle et la concurrence avec une baisse significative des tarifs.

RAISONS BAISSE REVENUS	Répondants
Crise sanitaire	78
Inflation	33
Concurrence (baisse des tarifs)	26
Grossesse	14
Micro stock / IA	9

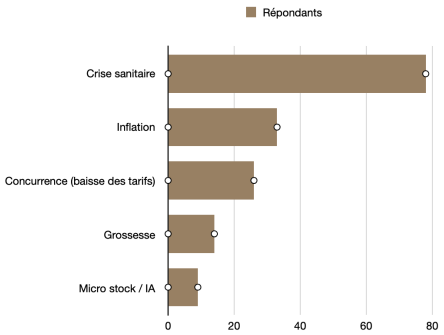

La baisse des revenus depuis la crise sanitaire du Covid s'étale sur une large tranche. Cette baisse est d'autant plus renforcée par l'inflation enregistrée ces dernières années (voir graphique de l'INSEE), **les revenus diminuent et le pouvoir d'achat s'effondre, la qualité de vie des photographes s'est ainsi fortement dégradée depuis 2019**. Elle touche particulièrement les revenus bas et moyens.

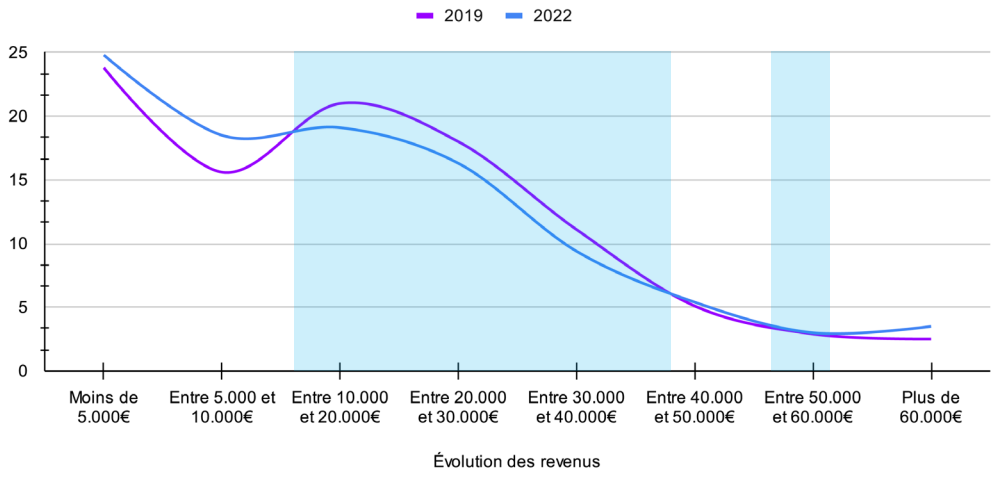

En bleue : zone de baisse de revenus depuis la crise sanitaire.

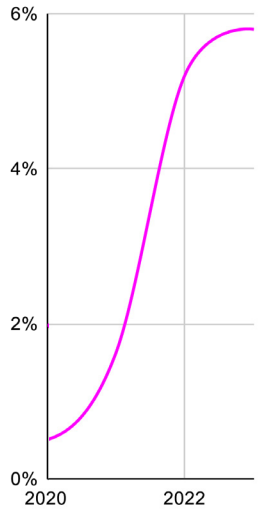

Taux d'inflation depuis 2020 (source INSEE) en France

L'état du métier de photographe

1021 participants ont fait état de leur sentiment sur l'état du métier de photographe. Ils sont **56,7% à l'évaluer Difficile**, 28% à le penser en danger, 9,8% à l'équilibre. Tandis que 4,6% l'estiment plutôt bien portant et 0,9% affirment qu'il se porte très bien.

SELON VOUS, COMMENT SE PORTE LE MÉTIER DE PHOTOGRAPHE ?	Répondants
Difficile	634
En danger	313
À l'équilibre	110
Plutôt bien	52
Très bien	10

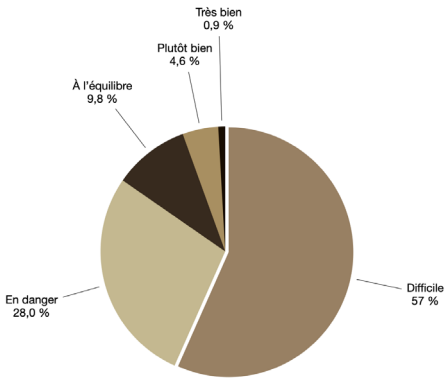

Nous avons souhaité connaître les principales difficultés rencontrées dans le métier de photographe. Sur les 1009 réponses collectées, nous identifions principalement **quatre sources de problèmes : la difficulté de revaloriser ses tarifs**, voire des tarifs qui baissent alors que nous faisons face à une inflation record en 2022 (+5,2%) qui s'est poursuivie en 2023 (+4,9%). En seconde position, on retrouve **la difficulté de trouver des clients**, en particulier face à la perte de nombreux clients lors de la crise sanitaire. Ensuite, on retrouve **l'utilisation contrefaite des photographies sans cession de droits payés** et **les délais de paiement qui sont considérables**.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS	Répondants
Revalorisation des tarifs	734
Trouver des clients	664
Contrefaçon des photos	334
Délais de paiement	323
Concurrence déloyale (amateur, banque images)	40
Manque de connaissance du métier par les clients	12
Difficultés administratives	11
Gratuité des photos	7
Sexisme, homophobie	4

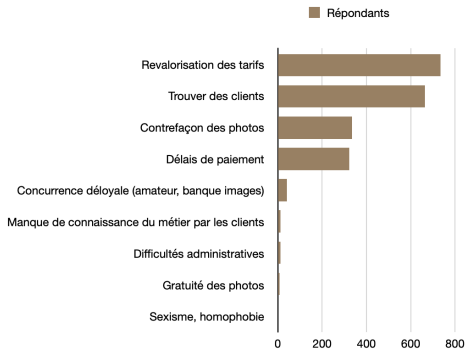

Un métier qui répond aux besoins financiers ?

Au vu de l'ensemble des réponses des 1035 répondants à cette enquête, il apparaît très clairement qu'**en majorité (62,7%) leur métier de photographe ne suffit pas à répondre à leurs besoins financiers**. Ainsi, ils sont très nombreux à cumuler d'autres activités dans le même secteur (par exemple en faisant de l'enseignement) ou hors secteur.

VOTRE MÉTIER SUFFIT-IL À RÉPONDRE À VOS BESOINS FINANCIERS	Répondants
Non	649
Oui	360
Limite	16
Non renseigné	10

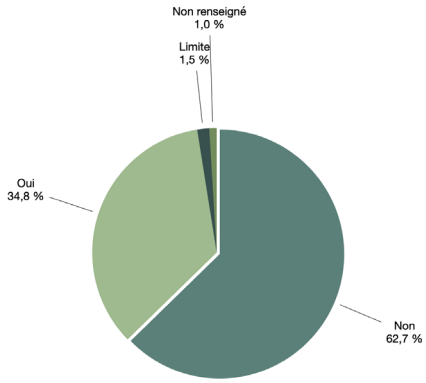

En majorité, à 42%, les photographes interrogés dont les revenus liés à leur activité de photographes ne permettent pas de répondre à leurs besoins financiers, doivent cumuler d'autres activités comme l'enseignement en photographie. Des activités qui peuvent être en lien ou en dehors du secteur. Parmi eux, **15,5% ont une activité salariée** à temps plein, à mi-temps ou sont en intérim. **14,6% des répondants annoncent survivre grâce aux aides sociales** (RSA, RSA d'Activité, allocations familiales,...), ils sont ensuite 9,6% à pouvoir effectuer leur activité de photographe grâce à leur compagne / compagnon ou époux / ses qui prennent en charge les frais courants.

Parmi les autres réponses de l'enquête, certaines personnes perçoivent le chômage, sont dans l'obligation de réaliser d'importantes économies et réduire leur train de vie, pendant que d'autres sont contraints de déménager, quitter Paris, dont la vie est très chère pour réduire leurs frais.

QUE FAITES VOUS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS FINANCIERS	Répondants
Autres activités	180
Travail salarié à côté	105
Aides sociales	99
Revenus du compagnon	65
Enseignement / Ateliers / Médiation	48
Faire des économies	39
Chômage / ASS	24
Aide de la famille, proches	20
Vivre sur ses économies	19
Retraite	19
Reconvertion	11
Location appartement ponctuel	10
Autres :	39
- Assistanat	8
- Revenus locatif	8
- Quitter Paris / Déménagement	5
- Crédits (dette)	5
- Vente d'affaires personnelles	5
- Vivre chez les parents (pas loyer)	3
- Augmentation des tarifs	2
- Pension militaire	1
- Allocation handicap	1
- Poursuivre contrevenants droits d'auteur.	1

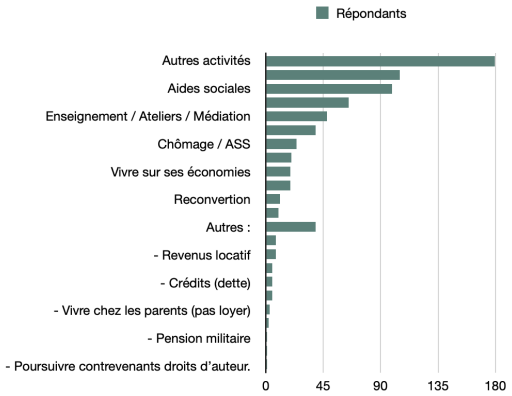

Graphique de répartition sur les solutions mises en place permettant de répondre aux besoins financiers.

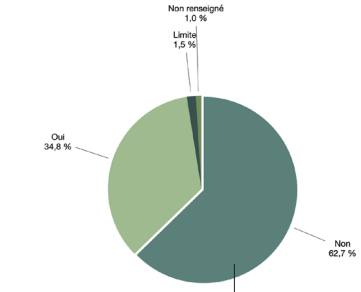

Graphique « Votre métier répond t-il à vos besoins financiers? »

Les 1035 photographes participants ont répondu à cette enquête anonyme en octobre 2023.
Aucune réponse n'était obligatoire, certaines questions pouvaient comporter plusieurs réponses possibles.

4. Conclusions

Grâce à la participation d'un millier de photographes vivant sur le sol français, cette étude nous permet d'établir un état des lieux de leurs rémunérations et la santé de ce métier. **Pour la majorité des photographes (62,7%) ayant répondu à notre enquête, leur métier de photographe** (tous secteurs et activités confondus) **ne suffit pas à répondre à leurs besoins financiers**. Ils sont contraints de développer des activités annexes comme l'enseignement ou la médiation culturelle, ou encore de recourir à des missions ou contrats salariés dans des secteurs extérieurs à celui de la photographie. Nombreux sont ceux qui survivent grâce aux aides sociales ou à la générosité de leur entourage.

Les chiffres sont éloquents, ils sont **62,4% à déclarer un revenu net pour l'année 2022 allant de zéro à 20.000€. Majoritairement (24,8%) et en moyenne, les photographes de cette enquête touchent moins de 416€ nets par mois** pour cette même année. Pour les plus hautes tranches de revenu (au-delà de 40.000€ sur l'année), ils ne sont plus que 11,9% avec des proportions se réduisant sur les plus hauts revenus, **3,5% des photographes déclarant plus de 60.000€ de revenus net** avant impôts pour 2022.

Depuis 2012, on note que les rémunérations se stabilisent malgré l'inflation, et sur certaines tranches, les rémunérations baissent, notamment depuis la crise sanitaire sur les revenus allant de 10 à 40.000€/an et de 50 à 60.000€/an. Ils sont **44% à enregistrer une baisse de leurs revenus** ces dernières années, **majoritairement (à 23%), ils ont perdu la moitié de leur rémunération**. La crise sanitaire, l'inflation et la hausse de la concurrence seraient les raisons principales de cette perte de revenus.

Avec ces chiffres, les retours sur l'état du **métier** de photographe sont logiquement **qualifiés de « Difficile »** à 56,7%, ils sont même **28% à l'estimer « En danger »**. Parmi les principales difficultés rencontrées dans leur métier, c'est la baisse et la difficile revalorisation des tarifs, d'autant plus accentuée par deux années d'inflation record. La crise sanitaire a entraîné une fragilité des métiers et la perte de nombreux clients pour les photographes qu'ils n'arrivent pas à retrouver ou à remplacer. Il y a également un problème exponentiel, en étroite relation avec la rémunération, c'est **le non respect des droits d'auteur des photographes** avec l'utilisation contrefaite de leurs images sans cession de droits payés, qui participe à la paupérisation de leur activité. Ils sont également nombreux à préciser que les délais de paiement sont très longs.

Par statut, on remarque que ce sont les **photographes auteurs** et les photographes qui exercent leur activité en **autoentreprise**, qui touchent en **majorité des revenus à moins de 5.000€/an** pour l'année 2022, respectivement 22% et 34%. Les **photojournalistes et les artisans** touchent en majorité **entre 10 et 20.000€/an**, respectivement 24,3% et 24,7%.
Concernant l'ancienneté, on remarque que **les plus « jeunes »** (dans la pratique et non dans l'âge) **enregistrent les revenus les plus bas** avec 32,4% des photographes ayant moins de 5 ans d'expérience ne dépassent pas les 5000€/an. Les photographes ayant **entre 10 et 20 ans d'expérience concentrent** quant à eux **les plus hauts revenus**.

Du point de vue du genre et bien que nous enregistrions une participation à cette enquête relativement équilibrée (53,4% d'hommes et 44,6% de femmes), les femmes sont majoritaires dans la tranche 5.000 - 10.000€ pour les déclarations de revenu pour l'année 2022, leur proportion se réduit à partir de la tranche allant de 20 à 30.000€, pour ne pas dépasser les 30% sur la tranche allant de 50 à 60.000€.

Il est important de relever que sur l'ensemble des réponses, on remarque une confusion entre secteur d'activité, statut juridique, statut social et affiliation à des caisses de sécurité sociale ou des organismes de gestion collective. Ce **métier est jugé comme complexe d'un point de vue administratif**.

Cette première partie sera suivie d'une étude qualitative relevant les expériences d'une sélection de photographes sur la question de la rémunération accompagnée d'une série de mesures possibles pour remédier aux problématiques de la profession.
Le CLAP remercie le ministère de la Culture, les organismes de gestion collective et les associations professionnelles qui ont relayé l'enquête sur les revenus des photographes et ont contribué au succès de son audience.